

LES ÉCOGESTES CI CITY BELLE-TERRE

COMMENT RÉDUIRE MA CONSOMMATION EN EAU ?

L'eau est un bien précieux qu'il est nécessaire de préserver. Voici quelques gestes à adopter qui vous permettront de limiter votre consommation d'eau et de faire des économies :

- J'utilise mon lave-vaisselle et mon lave-linge uniquement quand ils sont pleins.
- J'évite d'acheter des bouteilles en plastique, je privilégie l'eau du robinet.
- Je prends des douches plutôt que des bains.
- Je ferme le robinet dès que possible, par exemple quand je me brosse les dents ou lorsque je me savonne. Je privilégie l'eau froide.

Le saviez-vous ? Un bain nécessite entre 150 et 200 litres d'eau, alors qu'une douche environ 60 litres. Et un robinet ouvert équivaut en moyenne à 12 litres par minute !

COMMENT RÉDUIRE MA CONSOMMATION DE CHAUFFAGE ?

Prenez des bonnes habitudes pour diminuer jusqu'à 20 % votre consommation de chauffage à l'approche des températures hivernales :

- Je ne pousse pas le chauffage en même temps que je vis les fenêtres ouvertes.
- Je règle le chauffage soit environ 20°C pour le séjour et 18°C pour les chambres à coucher.
- Je chauffe seulement les pièces à vivre et je ferme les portes pour garder la chaleur.

Le saviez-vous ? Diminuer le chauffage de 1°C permet de réaliser jusqu'à 7 % d'économie d'énergie.

COMMENT VENTILER MON LOGEMENT ?

Aérer son logement est indispensable pour lutter contre la pollution domestique et réaliser des économies d'énergie. Pourquoi ? Parce que les habitudes quotidiennes (douche, cuisine, lessive...) et l'humidité font grimper la consommation énergétique ! Quelle est la meilleure façon de procéder pour améliorer la qualité de l'air :

- J'ouvre en grand les fenêtres pendant 5 à 10 minutes par jour afin que les murs n'aient pas le temps de refroidir.

Le saviez-vous ? Contrairement aux idées reçues, l'air intérieur est 5 à 7 fois plus pollué que l'air extérieur !

COMMENT RÉDUIRE MA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ?

Il existe des solutions toutes simples pour réduire votre consommation électrique, tout en vous simplifiant le quotidien :

- Je privilégie les ampoules LED, à condition qu'elles soient bien classées sur l'étiquette énergie.
- J'éteins les appareils en veille (équipements audiovisuels, informatiques, petit électroménager...) à l'aide de multiprises à interrupteurs.
- J'éteins les lumières en sortant d'une pièce.

Le saviez-vous ? Éteindre les veilles permet d'économiser jusqu'à 10 % de la facture d'électricité !

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

Tout le monde peut agir pour la planète ! Pour contribuer à une meilleure gestion et élimination des déchets ménagers, le quartier est doté de plusieurs points de collectes afin de trier :

- Les ordures ménagères (restes alimentaires, litière, couches, essuie-tout...),
- Les papiers et les cartonnettes (cahiers, impressions, courriers, journaux, prospectus, petits emballages en carton...),
- Le plastique PET (bouteilles, flacon, emballages...),
- Le verre (pots, bocaux, bouteilles, flacons...),
- Le métal (conserves, canettes, capsules, bombes aérosols...),
- Les déchets de cuisine (épluchures fruits et légumes, restes de repas...),
- Les piles (boutons, bâtons, plates, carrées...).

Les bons gestes :

- Ne rincez pas les emballages, débarrassez simplement leur contenu afin de ne pas gaspiller inutilement de l'eau.
- Gagnez de la place en entreposant vos déchets à plats, dépliés ou compactés.

La levée des déchets est réalisée par les services de la Commune de Thônex suivant un planning déterminé par leur soin. Toutefois, les habitants ont la possibilité :

- D'organiser la levée des encombrants en contactant Belle-Terre Gérance au moins 72 heures avant la date de levée souhaitée,
- De faire appel au service de conciergerie pour déplacer les encombrants aux points de collecte (service facturé).